

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-08/2025**

Objet : Affectation du résultat 2024 du budget Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six mars à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

Excusés : Néant

Absents : PHILIBERT Carine.

Procuration : Néant

Jean-Marie WOZNIAK a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion et le compte administratif 2024,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 5 mars 2025,

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte de gestion et le compte administratif des exercices 2023 et 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire et qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Considérant que, le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	15 286.66 €
- Un déficit reporté de :	0.00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	15 286.66 €
- Un déficit d'investissement de :	15 286.66 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	15 286.66 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 en excédent :	15 286.66 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	15 286.66 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	0.00 €
Résultat d'investissement reporté (001) en déficit :	15 286.66 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 27 mars 2025

Le Maire
Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK

